

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 902****9 septembre 2004****SOMMAIRE**

<b>Agil S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>43294</b>	<b>Luxembourg</b> .....	<b>43288</b>
<b>Agrilife S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43285</b>	<b>Finba Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>43281</b>
<b>Algo Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43286</b>	<b>Fraver Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43296</b>
<b>AM Participations S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43267</b>	<b>Freestone Investments S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43287</b>
<b>AM Participations S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43267</b>	<b>GE Capital Equity Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>43271</b>
<b>AM Participations S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43267</b>	<b>GE Capital Equity Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>43271</b>
<b>AM Participations S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43267</b>	<b>GE Capital Equity Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>43271</b>
<b>Amnatos S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43280</b>	<b>Globe Star Incorporation S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43291</b>
<b>Archiplus, S.à r.l., Echternach</b> .....	<b>43268</b>	<b>Guidance Luxembourg, S.à r.l., Windhof</b> .....	<b>43280</b>
<b>Azzurri Internazionale Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43292</b>	<b>Guidance Luxembourg, S.à r.l., Windhof</b> .....	<b>43280</b>
<b>Bikbergen Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43261</b>	<b>Guidance Luxembourg, S.à r.l., Windhof</b> .....	<b>43280</b>
<b>Bourglinster Invest S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>43292</b>	<b>GVM Consulting S.A., Lintgen</b> .....	<b>43261</b>
<b>Britus S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>43291</b>	<b>IBN International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43279</b>
<b>C.K. Finance S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43268</b>	<b>Intercon S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43293</b>
<b>C.T.P.T.I., Conseil Technique et Planification de Travaux Industriels S.A., Remerschen</b> .....	<b>43251</b>	<b>Irisbus Bénélux S.A., Leudelange</b> .....	<b>43281</b>
<b>CAE Euroco, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>43282</b>	<b>Kimberly-Clark Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>43250</b>
<b>CAE Euroco, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>43282</b>	<b>Kitchens (Luxembourg) S.A., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>43287</b>
<b>CAE Euroco, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>43282</b>	<b>Kop Maeder Egli S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>43290</b>
<b>Cabochoch S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>43294</b>	<b>Last Machine S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43270</b>
<b>Capital Guidance (Luxembourg) S.A., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>43285</b>	<b>LMR Global Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>43250</b>
<b>Compagnie de Gneis et Gabro S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43295</b>	<b>Lux Valentino S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43284</b>
<b>Cosma Finance International S.A., Luxembourg</b> ..	<b>43284</b>	<b>M.G.R. Holding International S.A., Luxembourg</b> ..	<b>43283</b>
<b>Cyrus International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43295</b>	<b>Mafa, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>43264</b>
<b>Dainlux S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43266</b>	<b>Mageco Investment S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43265</b>
<b>Dyckerhoff Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43285</b>	<b>Mageco Investment S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43265</b>
<b>Dyckerhoff Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43285</b>	<b>Maison Syndicale Differdange, Differdange</b> .....	<b>43260</b>
<b>Electro Motor &amp; Compressors S.A., Luxembourg</b> ..	<b>43253</b>	<b>Mangen Frères, S.à r.l., Steinfort</b> .....	<b>43284</b>
<b>Eurimex S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>43287</b>	<b>Maria-De Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43291</b>
<b>Eurimex S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>43287</b>	<b>Marroni Finances Holding S.A., Luxembourg</b> ....	<b>43292</b>
<b>Eurobeton S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43270</b>	<b>Metro International S.A., Bertrange</b> .....	<b>43283</b>
<b>Eurobeton S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43270</b>	<b>Millenium S.A., Bertrange</b> .....	<b>43282</b>
<b>Eurosteel Investments S.A.H., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>43287</b>	<b>Naxos International Holding S.A., Luxembourg</b> ...	<b>43292</b>
<b>Fiduciaire Luxembourgeoise Claude Koeune, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>43268</b>	<b>Newtimer S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43255</b>
<b>Fiduciaire Luxembourgeoise Salaires &amp; Traitements S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43268</b>	<b>Nunki S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43253</b>
<b>Financial Corporation International Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43294</b>	<b>Oster, GmbH, Luxembourg</b> .....	<b>43271</b>
		<b>Paradimmo S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43265</b>
		<b>PHD Overseas Limited S.A., Luxembourg</b> .....	<b>43290</b>
		<b>Pinatubo S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>43286</b>

Pinatubo S.A.H., Luxembourg . . . . .	43286	Stones Développement S.A., Esch-sur-Alzette . . .	43272
Plastiflex Participations S.A., Luxembourg . . . . .	43295	Sunlux S.A., Munsbach . . . . .	43268
Rocky Mountains Holding S.A., Luxembourg . . . . .	43296	Timberland Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	43273
Roman Backes Immobilier, S.à r.l., Kayl . . . . .	43281	TNN Trust & Management S.A., Luxembourg . . .	43279
Rose dei Venti S.A., Luxembourg . . . . .	43269	TNN Trust & Management S.A., Luxembourg . . .	43279
Scottish Equitable International S.A., Luxembourg . . . . .	43288	Transmed Holding S.A., Luxembourg . . . . .	43293
Société Luxembourgeoise de Révision, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	43268	Trifide S.A., Luxembourg . . . . .	43293
Sogedel S.A.H., Luxembourg . . . . .	43290	Vauban Holding S.A., Luxembourg . . . . .	43294
Stones Développement S.A., Esch-sur-Alzette . . .	43271	VF Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	43250
		Vittoria Timber S.A.H., Luxembourg . . . . .	43296

**KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 79.605.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

R. J. Schol

Gérant

(055319.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**VF LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Jean J. Hackin.  
R. C. Luxembourg B 73.873.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

VF LUXEMBOURG, S.à r.l.

R.-J. Schol

Gérant A

(055320.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**LMR GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 13.000,- EUR.**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 71.452.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales en date du 30 juin 2004, que les cinq cent vingt (520) parts sociales de la Société détenues par RF INVESTMENTS LIMITED, une société constituée et régie selon les lois des Iles Anglo-Normandes, ayant son siège social à Canada Court, Upland Road, St. Peter Port, Guernsey, Iles Anglo-Normandes, ont été toutes transférées à RF HOLDINGS LIMITED, une société constituée et régie selon les lois des Iles Anglo-Normandes, ayant son siège social à Canada Court, Upland Road, St. Peter Port, Guernsey, Iles Anglo-Normandes.

Depuis, l'associé unique de la Société est désormais RF HOLDINGS LIMITED, une société constituée et régie par les lois des Iles Anglo-Normandes, ayant son siège social à Canada Court, Upland Road, St. Peter Port, Guernsey, Iles Anglo-Normandes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Total: cinq cent vingt parts sociales . . . . . 520

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

LMR GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055451.3/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**C.T.P.T.I., CONSEIL TECHNIQUE ET PLANIFICATION DE TRAVAUX INDUSTRIELS,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-5440 Remerschen, 34, Waïstrooss.  
R. C. Luxembourg B 101.644.

**STATUTS**

L'an deux mille quatre, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1. Monsieur Régis Krebs, technico-commercial, demeurant à F-57415 Montbronn, 17, rue du Stade
2. Madame Solange Geisler, employée privée, demeurant à F-57415 Montbronn, 17, rue du Stade, ici représentés par Maître Bernard Felten, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé, qui resteront annexées au présent acte.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de C.T.P.T.I., CONSEIL TECHNIQUE ET PLANIFICATION DE TRAVAUX INDUSTRIELS.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Remerschen.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'étude et la planification de travaux industriels ainsi que la prestation de services administratifs à l'exclusion de toute activité d'ingénieur-conseil.

La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garantie ou autrement.

Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêt, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres ou brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euro (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

**Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Exceptionnellement le premier administrateur-délégué sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 10.** La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement la signature de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire et/ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier jeudi du mois de juin à 10 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2005.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. Monsieur Régis Krebs, préqualifié .....	2.170 actions
2. Madame Solange Geisler, préqualifiée .....	930 actions
Total: .....	3.100 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-)

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Régis Krebs, technico-commercial, demeurant à F-57415 Montbronn, 17, rue du Stade, né le 18 juillet 1956 à Bitche (F).

- Madame Solange Geisler, employée privée, demeurant à F-57415 Montbronn, 17, rue du Stade, née le 21 janvier 1950 à Meisenthal (F).

- Monsieur Dominique Philippe, employé privé, demeurant à L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume, né le 4 mars 1951 à Bourbonne-les-Bains (F).

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société EUROPENNE DE COURTAGE (LUXEMBOURG) S.A., établie et ayant son siège à L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume, R. C. Luxembourg B 61.200

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille dix.

5.- Le siège social est fixé à L-5440 Remerschen, 34, Waistroos.

6.- Est nommé administrateur-délégué de la société, Monsieur Régis Krebs, préqualifié.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: Felten, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 50, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 juillet 2004.

P. Bettingen.

(056014.3/202/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

### **ELECTRO MOTOR & COMPRESSORS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 95.205.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 29 juin 2004*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 29 juin 2004 que Monsieur Stéphane Biver, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 29 juin 2004, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Elo Rozencwajg, consultant, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à la prochaine assemblée générale pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Eric Vanderkerken, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

- Patrick Lorenzato, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

- Camille Paulus, consultant, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

- Elo Rozencwajg, consultant, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055060.3/751/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

### **NUNKI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 89.650.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires  
tenue de façon extraordinaire à Luxembourg en date du 29 juin 2004*

*Bureau*

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de SELLA TRUST LUX S.A.

L'Assemblée générale nomme comme scrutateur M. Carlo Wetzler et désigne comme secrétaire Mme Sahra Court, tous présents et acceptant.

*Exposé du Président*

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

- Que les actionnaires ont été informés de l'ajournement de l'Assemblée générale annuelle.
- Que les actionnaires présents ou représentés détiennent les 310 actions, soit la totalité des actions émises, sont présents ou représentés, de sorte que la présente assemblée a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation, tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leur délibération.
- Que dès lors la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2003.
3. Affectation à donner au résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Changement de commissaire aux comptes.
6. Décision en application avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée générale entérine son ajournement à la date du 29 juin 2004.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du commissaire aux comptes et fournit des détails explicatifs au sujet du bilan et du compte de profits et pertes soumis à la présente assemblée.

Ensuite et après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité et chacune séparément les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

*Deuxième résolution*

Le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003 sont approuvés tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de la répartition du résultat annuel de la façon suivante:

	EUR
Perte 2003 .....	- 9.166,61
Affectation à la réserve légale (limitée à 10% du capital) .....	0
	- 9.166,61
Résultat disponible .....	- 10.542,64
Résultats reportés antérieurs .....	- 19.709,25
Résultat à reporter .....	0
Dividende .....	- 19.709,25
Solde .....	- 19.709,25

Le solde, soit EUR - 19.709,25 sera affecté au poste «Résultats reportés»

*Quatrième résolution*

Décharge de leur gestion est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de MAZARS S.A. en tant que commissaire aux comptes et nomme en remplacement la société FORIG S.C. Fiduciaire d'Organisation, de Révision et d'Informatique de Gestion dont le siège est au 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

*Sixième résolution*

En application de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915, les actionnaires sont appelés à se prononcer sur la poursuite des activités de la société ou sa dissolution, eu égard à la perte (de la moitié / des trois quarts) du capital social, telle que reflétée dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Les actionnaires décident à l'unanimité de mettre la société en liquidation.

Décharge expresse, entière, et spéciale est donnée aux administrateurs en ce qui concerne l'application de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 jusqu'à ce jour, et notamment, sans que cette énumération soit exhaustive, quant à la date à laquelle cette question a été soumise à l'assemblée des actionnaires et quant à la date à laquelle la perte du capital a été constatée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 12.00 heures.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

SELLA TRUST LUX S.A. / S. Court / C. Wetzel

Président / Secrétaire / Scrutateur

Signature / - / -

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01608. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054107.3/1039/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

**NEWTIMER S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 101.598.

## STATUTES

In the year two thousand and four, the seventh of July.

Before Us, Maître Joseph Gloden, notary residing in Grevenmacher (Luxembourg).

There appeared:

1. Mr Ola Christofer Holmström, company director, born in Kungsängen (Sweden), the 27th of July 1972, residing in SE-113 28 Stockholm, Upplandsgatan 34,

duly represented by Mrs Martine Kapp, employée privée, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy delivered SE-Stockholm, on July 8th, 2004,

2. Mr Eric Leclerc, employé privé, born in Luxembourg the 4th of April 1967, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

3. Mr Jos Hemmer, employé privé, born in Luxembourg the 15th of August 1952, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

The prenamed proxy, after having been signed ne varietur by all the appearing parties and the notary executing, remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organize among themselves.

**Name - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company (société anonyme) is herewith formed under the name of NEWTIMER S.A.

**Art. 2.** The registered office is in Luxembourg City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant enterprises in which the company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929 on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into one thousand (1,000) shares with no par value.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

**Board of directors and statutory auditors**

**Art. 6.** The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

**Art. 7.** The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, e-mail or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

**Art. 8.** Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

**Art. 9.** The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

**Art. 10.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

**Art. 11.** The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

**Art. 12.** Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of any two directors or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

**Art. 13.** The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

#### **General meeting**

**Art. 14.** The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

**Art. 15.** The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Thursday of the month of June, at 15.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

**Art. 16.** The directors or the auditor may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty percent of the company's share capital.

**Art. 17.** Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

#### **Business year - Distribution of profits**

**Art. 18.** The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

**Art. 19.** At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

#### **General dispositions**

**Art. 21.** The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory dispositions*

1. The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2005.

The first annual general meeting shall be held in 2006.

2. The first directors and the first auditor are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first board of directors of the company.

*Subscription and payment*

The shares have been subscribed to as follows:

Subscriber	Number of shares
1) Mr Ola Christofer Holmström, prenamed . . . . .	998
2) Mr Eric Leclerc, prenamed . . . . .	1
3) Mr Jos Hemmer, prenamed. . . . .	1
Total: . . . . .	<u>1,000</u>

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) as is certified to the notary executing this deed.

*Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Expenses*

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at two thousand five hundred euro (2,500.- EUR)

*Extraordinary general meeting*

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

*First resolution*

1. The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be held in the year 2010:

1. Mr Eric Leclerc, employé privé, born in Luxembourg the 4th of April 1967, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

2. Mr Jos Hemmer, employé privé, born in Luxembourg the 15th of August 1952, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

3. Mrs Martine Kapp, employée privée, born in Luxembourg the 10th of December 1960, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

Mr Eric Leclerc has been elected as chairman of the board of directors by the extraordinary general meeting.

*Second resolution*

2. The following has been appointed as statutory auditor, her mandate expiring at the general meeting which will be held in the year 2010:

Mrs Diane Wunsch, employée privée, born in Wiltz the 13th of May 1961, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

*Third resolution*

3. The company's registered office is located in L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

The undersigned notary who knows and speaks the English language, states herewith that, upon the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon the request of the same appearing persons, in case of divergences between the English and French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:**

STATUTS

L'an deux mille quatre, le sept juillet,

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Ola Christofer Holmström, company director, né à Kungsängen (Suède), le 27 juillet 1972, demeurant à SE-113 28 Stockholm, Upplandsgatan 34,

ici représenté par Madame Martine Kapp, employée privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Stockholm, le 8 juillet 2004,

2. Monsieur Eric Leclerc, employé privé, né à Luxembourg le 4 avril 1967, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

3. Monsieur Jos Hemmer, employé privé, né à Luxembourg le 15 août 1952, demeurant professionnellement à Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

La précitée procuration, signée ne varietur par tous les comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de NEWTIMER S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, e-mail ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier jeudi du mois de juin à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au commissaire.

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives. L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005. La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2006.

2. Les premiers administrateurs et le premier commissaire sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

#### *Souscription et paiement*

Les actions ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre d'actions
1) Monsieur Ola Christofer Holmström, prénommé . . . . .	998
2) Monsieur Eric Leclerc, prénommé . . . . .	1
3) Monsieur Jos Hemmer, prénommé . . . . .	1
Total: . . . . .	1.000

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille Euro (31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ deux mille cinq cents euros (2.500,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010:

1. Monsieur Eric Leclerc, employé privé, né à Luxembourg le 4 avril 1967, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

2. Monsieur Jos Hemmer, employé privé, né à Luxembourg le 15 août 1952, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

3. Madame Martine Kapp, employée privée, née à Luxembourg le 10 décembre 1960, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

L'assemblée générale extraordinaire nomme Monsieur Eric Leclerc aux fonctions de président du conseil d'administration.

*Deuxième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010:

Madame Diane Wunsch, employée privée, née à Wiltz, le 13 mai 1961, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

*Troisième résolution*

Le siège social de la société est fixé au L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux personnes comparantes qui ont requis le notaire de documenter le présent acte en langue anglaise, les personnes comparantes ont signé le présent acte avec le notaire, qui déclare avoir connaissance personnelle de la langue anglaise.

Les présents statuts rédigés en langue anglaise sont suivis d'une traduction française.

En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français le texte anglais primera.

Signé: M. Kapp, E. Leclerc, J. Hemmer, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 juillet 2004, vol. 528, fol. 14, case 1. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 9 juillet 2004.

J. Gloden.

(055395.3/213/344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**MAISON SYNDICALE DIFFERDANGE, Société Coopérative.**

Siège social: L-4620 Differdange, 4, Emile-Marksstrasse.

R. C. Luxembourg B 9.673.

Le bilan, le compte des profits et pertes et le rapport de révision au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02672, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

*Pour MAISON SYNDICALE DIFFERDANGE*

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(055364.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**BIKBERGEN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 56.363.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 22 juin 2004, que:

- le bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés par l'Assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Marcel Stephany, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 22 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055063.3/751/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**GVM CONSULTING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-7450 Lintgen, 78, rue Principale.

H. R. Luxemburg B 101.617.

## STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den neunundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker, mit dem Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Sind erschienen:

- 1) Frau Malgorzata Ancerewicz, Diplom Kauffrau, wohnhaft in Dreilindenstrasse 40, D-14109 Berlin, handelnd in Eigennamen, sowie im Namen von
- 2) Herrn Tomasz Jazwinski, Ingenieur, wohnhaft in Dreilindenstrasse 40, D-14109 Berlin, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Berlin, am 26. Juni 2004, welche Vollmacht, nach gehöriger ne varietur Paraphierung durch den Komparenten und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt und mit derselben einregistriert wird.

Genannte Parteien haben die Gründung einer Aktiengesellschaft vereinbart gemäss folgender Satzung:

**I.- Name - Sitz - Dauer**

**Art. 1.** Die Gesellschaft wird gegründet gemäß den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften nebst den dazu ergangenen Gesetzesänderungen.

Der Name der Gesellschaft ist GVM CONSULTING S. A.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Lintgen, Großherzogtum Luxemburg.

Er kann durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrats in jede beliebige Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, die geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz und/oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, jedoch nicht länger als bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist nicht begrenzt. Die Dauer kann begrenzt werden durch einen Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre unter den für Satzungsänderungen geltenden Bedingungen.

**II.- Gesellschaftszweck**

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist das Consulting und die Vermittlung im Bereich von Verpackungsmaschinen und -anlagen, sowie im Bereich glastechnischer Maschinen und Anlagen.

Die Gesellschaft kann sich beteiligen unter irgendeiner Form an anderen luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen, und alle anderen Anlagemöglichkeiten, wie den Erwerb von allen Arten von Wertpapieren durch Ankauf, Zeichnung oder sonst wie, deren Veräußerung durch Verkauf, Abtretung oder Tausch, die Überwachung und die Verwertung ihrer Beteiligungen tätigen. Sie kann an der Gründung und an der Förderung jedes Industrie- oder Handelsunternehmens teilhaben und solche Unternehmen durch die Gewährung von Darlehen, Vorschüssen, Bürgschaften oder in anderer Form unterstützen.

Die Gesellschaft kann in diesem Zusammenhang verzinste oder auch zinslose Darlehen aufnehmen oder gewähren. Sie kann Anleihen oder andere Arten von Schuldverschreibungen ausgeben.

Die Gesellschaft ist des weiteren ermächtigt alle anderen Operationen finanzieller, industrieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern zu tätigen.

Die Gesellschaft kann ihren Gesellschaftszweck direkt oder indirekt, im eigenen Namen oder für Rechnung Dritter, allein oder in Vereinigung mit anderen Personen verfolgen und jede Transaktion tätigen, die diesen Gesellschaftszweck oder denjenigen der Gesellschaft in denen sie eine Beteiligung hält, fördert.

Sie wird alle Maßnahmen treffen, um ihre Rechte zu wahren und kann im Rahmen des Gesetzes vom 10. August 1915 alle Geschäfte und Handlungen vornehmen, die ihrem Gesellschaftszweck verbunden oder dienlich sind.

Sie wird keine Holdinggesellschaft im Rahmen des Gesetzes vom 21. Juli 1929 sein.

### III.- Kapital - Aktien

**Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in einunddreißig (31) Aktien mit einem Nennwert von je eintausend Euro (1.000,- EUR).

**Art. 4.** Die Aktien sind je nach Belieben des Aktionärs entweder Namens- oder Inhaberaktien, mit Ausnahme derjenigen, welche laut Gesetz Namensaktien sein müssen.

Die Aktien können in Zertifikaten über alle oder mehrere Aktien ausgegeben werden.

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Aktien mittels ihrer freien Reserven zurückkaufen im Rahmen von Artikel 49-2 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften.

### IV.- Verwaltung

**Art. 5.** Die Verwaltung der Gesellschaft untersteht einem Rat von mindestens drei Mitgliedern, welche nicht Aktionäre sein müssen. Die Verwaltungsratsmitglieder werden für die Dauer von höchstens sechs Jahren ernannt. Die Mitglieder können von der Generalversammlung beliebig abberufen werden. Die Wiederwahl ist möglich. Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrats einen vorläufigen Nachfolger bestellen, dessen Bestellung durch die nächstfolgende Generalversammlung zu bestätigen ist.

**Art. 6.** Der Verwaltungsrat hat die ausgedehntesten Befugnisse, alle Transaktionen durchzuführen und alle Handlungen vorzunehmen, die für die Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind. Er ist zuständig für alle Angelegenheiten, soweit sie nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat kann seinen Präsidenten bestimmen, der in den Generalversammlungen den Vorsitz führt und der in allen externen Angelegenheiten als Sprecher des Verwaltungsrats auftritt.

In Abwesenheit des Präsidenten wird der Vorsitz der Versammlung dem ältesten anwesenden Mitglied des Verwaltungsrats übertragen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Ein Mitglied des Verwaltungsrats kann sich durch ein anderes Mitglied vertreten lassen.

Die Vollmacht zur Vertretung kann schriftlich, telegraphisch, durch Telefax oder fernschriftlich erteilt werden. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Telefax oder Fernschreiben erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Die Gesellschaft wird generell durch die Kollektivunterschrift von wenigstens zwei Mitgliedern des Verwaltungsrats rechtskräftig verpflichtet.

Der Verwaltungsrat kann jedoch durch schriftliche Vollmacht einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Geschäftsführern oder anderen Angestellten die Vertretung der Gesellschaft betreffend die tägliche Geschäftsführung ganz oder teilweise übertragen.

Die Übertragung dieser Vollmachten ist einer vorherigen Beschlussfassung der Generalversammlung unterworfen.

### V.- Überwachung

**Art. 7.** Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre sein müssen und für die Dauer von höchstens sechs Jahren ernannt werden; sie können von der Generalversammlung beliebig abberufen werden. Ihre Wiederwahl ist möglich.

### VI.- Geschäftsjahr

**Art. 8.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember.

### VII.- Generalversammlung

**Art. 9.** Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens am dritten Freitag des Monats Mai jeden Jahres um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort statt.

Sofern der Tag der Generalversammlung auf einen gesetzlichen Feiertag fallen würde, findet diese am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Außerordentliche Generalversammlungen werden vom Verwaltungsrat einberufen, wenn entsprechende Gründe vorliegen oder wenn einer oder mehrere Anteilseigner, die Einberufung einer solchen Versammlung fordern, die mittelbar oder gemeinsam mindestens 25% des Gesellschaftskapitals vertreten.

**Art. 10.** Von der Einhaltung der gesetzlichen Bestimmungen zur Einberufung von Generalversammlungen kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre in der Generalversammlung anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verlangen, dass die Aktionäre, um zur Generalversammlung zugelassen zu sein, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen.

Die Aktionäre können ihr Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben. Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz nichts anderes vorsieht und es sich nicht um eine stimmrechtslose Aktie handelt.

**Art. 11.** Die Generalversammlung hat die ausgedehntesten Befugnisse, alle Handlungen vorzunehmen oder gutzuheißen, die im Interesse der Gesellschaft liegen. Sie befindet namentlich über die Verfahrensregeln.

**Art. 12.** Der Verwaltungsrat ist berechtigt, Zwischendividenden unter Berücksichtigung der in Artikel 72-2 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften enthaltenen Bedingungen und mit Zustimmung des Kommissars beziehungsweise der Kommissare der Gesellschaft auszuzahlen.

**Art. 13.** Soweit diese Satzung keine ausdrückliche Regelung enthält, finden ergänzend die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschließlich der Änderungsgesetze Anwendung.

**Art. 14.** Die Gesellschaft wird alle Gewinne, welche nicht zur Bildung der gesetzlichen Reserve benötigt werden, an alle Aktionäre ausschütten, es sei denn, die Generalversammlung nähme einen andersartigen Beschluss.

#### *Übergangsbestimmungen*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2004, somit findet die erste Generalversammlung im Jahre 2005 statt.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

Die vorgenannten Parteien haben diese Aktien wie folgt gezeichnet:

1) Frau Malgorzata Ancerewicz, vorbenannt, dreissig Aktien .....	30 Aktien
2) Herr Tomasz Jazwinski, vorbenannt, eine Aktie.....	1 Aktie
Total: einunddreissig Aktien .....	31 Aktien

Das Kapital wurde bis zum Belaufe von fünfzehntausend Euro (15.000,- EUR) einbezahlt und steht der Gesellschaft zur Verfügung, worüber dem unterzeichneten Notar der Nachweis erbracht wurde.

Die Restsumme in Höhe von sechzehntausend Euro (16.000,- EUR) muss auf erste Anfrage der Gesellschaft hin eingezahlt werden.

Die Aktien bleiben Namensaktien bis zur vollständigen Einzahlung des gezeichneten Kapitals.

#### *Erklärung*

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen des Artikel 26 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, in welcher Form auch immer, die der Gesellschaft aus Anlass der Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr 1.500,- EUR.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Als dann sind die eingangs erwähnte Komparenten, welche das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben nach Feststellung der ordnungsgemäßen Einberufung und Zusammensetzung dieser Versammlung folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 2) Es werden zu Mitgliedern des Verwaltungsrats ernannt:
  - a) Frau Malgorzata Ancerewicz, Diplom Kauffrau, wohnhaft in Dreilindenstrasse 40, D-14109 Berlin;
  - b) Herr Tomasz Jazwinski, Ingenieur, wohnhaft in Dreilindenstrasse 40, D-14109 Berlin;
  - c) Frau Pierrette Filet, Buchhalterin, wohnhaft in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxemburg.

Es wird zum Kommissar ernannt:

Die Gesellschaft ABAKUS SERVICE S.A., mit Sitz in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxemburg.

3) Der Verwaltungsrat wird ermächtigt gemäß Artikel 6 Frau Malgorzata Ancerewicz, Diplom Kauffrau, wohnhaft in Dreilindenstrasse 40, D-14109 Berlin, geboren in Breslau, am 23. Januar 1959 mit der täglichen Geschäftsführung sowie alleinigen Vertretung der Gesellschaft zu beauftragen.

4) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden mit der jährlichen Hauptversammlung im Jahr 2010.

5) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-7450 Lintgen, 78, rue Principale.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Komparenten, welcher dem Notar persönlich bekannt ist, hat dieser mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Ancerewicz, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 56, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg-Eich, den 8. Juli 2004.

P. Decker.

(055634.3/206/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

**MAFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1616 Luxembourg, 24-26, Place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 101.636.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le seize juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Manuel Faustino Linhares, commerçant, né à Coimbra (Portugal), le 4 janvier 1966, demeurant à F-57700 Hayange, 10, rue de Verdun;

2.- Madame Fatéha AMANZOUGGARENE BENMESSAOUD, employée privée, née à Thionville (France), le 12 février 1971, demeurant à F-57100 Thionville, 11, rue Château Jeannot.

Lesquels comparants, présents ou représentés, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de:  
MAFA, S.à r.l.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un commerce d'articles de textiles, chaussures et d'articles de maroquinerie pour enfants, dames et hommes.

La société peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Luxembourg.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

**Art. 6.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

**Art. 7.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

**Art. 8.** Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption.

**Art. 9.** Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droits et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

**Art. 12.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2004.

*Souscription*

Le capital a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Manuel Faustino Linhares, prénommé, cinquante parts sociales . . . . .	50
2.- Madame Fatéha Amanzougarene Benmessaoud, prénommée, cinquante parts sociales . . . . .	50
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société.

*Frais*

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

## Décisions

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix ils ont pris les décisions suivantes:

I.- Sont nommés gérants de la société:

- Monsieur Manuel Faustino Linhares, prénommé;
- Madame Fatéha Amanzouggarene Benmessaoud, prénommée.

II.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de chaque gérant.

III.- Le siège social de la société se trouve à L-1616 Luxembourg, 24-26, Place de la Gare.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête de présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: M. Linhares, F. Benmessaoud, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 juin 2004, vol. 898, fol. 60, case 1. – Reçu 124 euros.

*Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 juillet 2004.

F. Kessler.

(055912.3/219/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

---

**MAGECO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 70.723.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055480.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**MAGECO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 70.723.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 7 juillet 2004 que:

\* Sont réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, domiciliée à Luxembourg;
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, domicilié à Luxembourg;
- Monsieur Philippe Aflalo, administrateur de sociétés, domicilié à Luxembourg.

Est réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., dont le siège social est établi à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02864. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055478.3/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**PARADIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 89.198.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(055150.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**DAINLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 75.603.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires  
tenue de façon extraordinaire à Luxembourg en date du 29 juin 2004  
Bureau*

La séance est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de SELLA TRUST LUX S.A.  
L'Assemblée générale nomme comme scrutateur M. Carlo Wetzel et désigne comme secrétaire Mme Sahra Court, tous présents et acceptant.

*Exposé du Président*

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

- Que les actionnaires ont été informés de l'ajournement de l'Assemblée générale annuelle.
- Que les actionnaires présents ou représentés détiennent 24.800 actions, soit la totalité des actions émises, sont présents ou représentés, de sorte que la présente assemblée a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation, tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leur délibération;
- Que dès lors la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2003.
3. Affectation à donner au résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nomination statutaire.
6. Décision en application avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée générale entérine son ajournement à la date du 29 juin 2004.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du commissaire aux comptes et fournit des détails explicatifs au sujet du bilan et du compte de profits et pertes soumis à la présente assemblée.

Ensuite et après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité et chacune séparément les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le rapport du commissaire aux comptes est lu et approuvé.

*Deuxième résolution*

Le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003 sont approuvés tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'administration.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de la répartition du résultat annuel de la façon suivante:

	EUR
Perte 2003. . . . .	- 15.725,69
Affectation à la réserve légale (limitée à 10% du capital). . . . .	0
Résultat disponible . . . . .	- 15.725,69
Résultats reportés antérieurs . . . . .	- 64.301,28
Résultat à reporter . . . . .	- 80.026,97
Dividende . . . . .	0
Solde . . . . .	- 80.026,97

Le solde, soit EUR - 80.026,97 sera affecté au poste «Résultats reportés».

*Quatrième résolution*

Décharge de leur gestion est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de MAZARS S.A. en tant que commissaire aux comptes et nomme en remplacement la société FORIG S.C. Fiduciaire d'Organisation, de Révision et d'Informatique de Gestion dont le siège est au 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

*Sixième résolution*

En application de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915, les actionnaires sont appelés à se prononcer sur la poursuite des activités de la société ou sa dissolution, eu égard à la perte de la totalité du capital social, telle que reflétée dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Les actionnaires décident à l'unanimité de mettre en liquidation la société.

Décharge expresse, entière, et spéciale est donnée aux administrateurs en ce qui concerne l'application de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 jusqu'à ce jour, et notamment, sans que cette énumération soit exhaustive, quant

à la date à laquelle cette question a été soumise à l'assemblée des actionnaires et quant à la date à laquelle la perte du capital a été constatée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 16.00 heures.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

SELLA TRUST LUX S.A. / S. Court / C. Wetzel

Président / Secrétaire / Scrutateur

Signature / - / -

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01609. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054093.3/1039/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

---

**AM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 73.586.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR07843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(055530.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**AM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 73.586.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR07845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(055540.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**AM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 73.586.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR07847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(055547.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**AM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 73.586.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR07849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(055549.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**SUNLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 23.183.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(055189.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**C.K. FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 246, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 73.544.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(055192.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 246, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 26.096.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(055194.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE CLAUDE KOEUNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 246, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 73.920.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(055196.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE SALAIRES & TRAITEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 246, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 73.921.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(055199.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**ARCHIPLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6484 Echternach, 27, rue de la Sûre.  
R. C. Luxembourg B 94.889.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(055202.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**ROSE DEI VENTI S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 85.044.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue de façon extraordinaire à Luxembourg  
en date du 29 juin 2004*

*Bureau*

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de SELLA TRUST LUX S.A.  
L'Assemblée Générale nomme comme scrutateur M. Carlo Wetzel et désigne comme secrétaire Mme Sahra Court, tous présents et acceptant.

*Exposé du président*

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

- Que les actionnaires ont été informés de l'ajournement de l'Assemblée Générale Annuelle.
- Que les actionnaires détenant les 1.240 actions, soit la totalité des actions émises, sont présents ou représentés, de sorte que la présente assemblée a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation, tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leur délibération d'être suffisamment informés sur les sujets prévus à l'ordre du jour;
- Que dès lors la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2003.
3. Affectation à donner au résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Démission et nomination d'un nouvel administrateur.
6. Décision en application avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale entérine son ajournement à la date du 29 juin 2004.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du commissaire aux comptes et fournit des détails explicatifs au sujet du bilan et du compte de profits et pertes soumis à la présente assemblée.

Ensuite et après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité et chacune séparément les résolutions suivantes:

*Résolutions*

*Première résolution*

Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

*Deuxième résolution*

Le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003 sont approuvés tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de la répartition du résultat annuel de la façon suivante:

	EUR
Perte 2003	-9.271,22
Affectation à la réserve légale (limitée à 10% du capital) .....	<u>0</u>
Résultat disponible .....	-9.271,22
Résultats reportés antérieurs .....	<u>-17.109,37</u>
Résultat à reporter .....	-26.380,59
Dividende .....	<u>0</u>
Solde .....	-26.380,59

Le solde, soit EUR -26.380,59 sera affecté au poste «Résultats reportés».

*Quatrième résolution*

Décharge de leur gestion est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de MAZARS S.A. en tant que commissaire aux comptes et nomme en remplacement la société FORIG S.C. FIDUCIAIRE D'ORGANISATION, DE REVISION ET D'INFORMATIQUE DE GESTION dont le siège est 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

*Sixième résolution*

En application de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915, les actionnaires sont appelés à se prononcer sur la poursuite des activités de la société ou sa dissolution, eu égard à la totalité du capital social, telle que reflétée dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Les actionnaires décident à l'unanimité de mettre en liquidation de la société.

Décharge expresse, entière, et spéciale est donnée aux administrateurs en ce qui concerne l'application de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 jusqu'à ce jour, et notamment, sans que cette énumération soit exhaustive, quant à la date à laquelle cette question a été soumise à l'assemblée des actionnaires et quant à la date à laquelle la perte du capital a été constatée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 10.30 heures.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

C. Wetzel / SELLA TRUST LUX S.A. / S. Court

Scrutateur / Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01611. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054187.3/1039/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

---

**EUROBETON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, Kalchesbrück.

R. C. Luxembourg B 53.950.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS02133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(055521.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**EUROBETON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, Kalchesbrück.

R. C. Luxembourg B 53.950.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS02137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(055524.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**LAST MACHINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 90.744.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 22 juin 2004*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 22 juin 2004 que Monsieur Stéphane Biver démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 22 juin 2004, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Massimo Longoni, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 2, rue Reine, L-2418 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

- Monsieur Patrick Lorenzato, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

- Monsieur Camille Paulus, consultant, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

- Monsieur Massimo Longoni, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 2, rue Reine, L-2418 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 juin 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055066.3/751/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 62.114.

Suite à la réception d'informations complémentaires essentielles, il a été décidé de modifier les comptes annuels au 31 décembre 1999 de la Société initialement enregistrés le 14 octobre 2003 (Référence: AJ-05822).

Cette re-publication a fait l'objet d'un nouvel arrêté des comptes par le Comité de Gérance, d'une nouvelle approbation par l'Associé unique.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l.

R. J. Schol

*Gérant*

(055326.3/683/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 62.114.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l.

R. J. Schol

*Gérant*

(055325.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 62.114.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l.

R. J. Schol

*Gérant*

(055324.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**OSTER, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2221 Luxembourg, 353, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 61.259.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

(055205.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

Signature.

**STONES DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.  
R. C. Luxembourg B 101.045.

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, établie à L-4149 Esch-sur-Alzette, dénommée STONES DEVELOPPEMENT S.A.,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 4 mai 2004, numéro 5799 de son répertoire, non encore publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida Muhovic, employée privée, demeurant à Soleuvre.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Madame Anne Lafontaine, employée privée, demeurant professionnellement à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés. La liste de présence, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2.- qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Libération du solde du capital social

*Première résolution*

L'assemblée décide, à l'unanimité des voix de libérer le solde du capital social à concurrence de la somme en espèces de 40.000,- EUR (quarante mille euros) pour porter celui-ci de 40.000,- EUR (quarante mille euros) à 80.000,- EUR (quatre vingt mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant. Le capital social de 80.000,- EUR est donc intégralement libéré.

De ce qui précède il y a lieu de modifier l'article «Souscription et Libération» des statuts pour lui donner la teneur suivante:

*Souscription et Libération*

Les mille actions (1.000) ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Fernand Cirelli, demeurant à L-8077 Bertrange, 208, rue de Luxembourg (cinq cents actions) . . . . .	500 actions
2. Madame Chantal Dal Pino, épouse Cirelli, demeurant à L-8077 Bertrange, 208, rue de Luxembourg (cinq cents actions) . . . . .	500 actions
Total: mille actions . . . . .	1.000 actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées à concurrence de la somme en espèce de 80.000,- EUR (quatre vingt mille euros), qui se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de 850,- EUR (huit cent cinquante euros).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: J.-P. Cambier, A. Muhovic, A. Lafontaine, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 2004, vol. 898, fol. 31, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Esch-sur-Alzette, le 5 juillet 2004.

Pour copie conforme

A. Biel

Notaire

(053866.3/203/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

**STONES DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R. C. Luxembourg B 101.045.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(053868.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

**TIMBERLAND LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 101.643.

## STATUTES

In the year two thousand four, on the first day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of Gibraltar, with registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, registered with the trade register of Gibraltar under number 91506,

here represented by Mr Vivian Walry, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on June 15, 2004.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name TIMBERLAND LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations in relation to THE TIMBERLAND COMPANY's international operations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twenty thousand United States dollars (USD 20,000.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of forty United States dollars (USD 40.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

## III. Management - Representation

### Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

### Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

### Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of partners

##### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

#### VI. Dissolution - Liquidation

##### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

##### *VI. General provision*

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

##### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2004.

##### *Subscription - Payment*

Thereupon, TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twenty thousand United States dollars (USD 20,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

##### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand two hundred Euro (EUR 2,200.-)

For the purpose of registration the capital is valued at EUR 16,462.26.

##### *Resolutions of the sole partner*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Jeffrey B. Swartz, President and Chief Executive Officer of THE TIMBERLAND COMPANY, born on March 20, 1960 in Massachusetts (USA), residing at 200 Domain Drive, Stratham, New Hampshire 03885 USA;

- Mr Sidney W. Swartz, Chairman of the Board of Directors of THE TIMBERLAND COMPANY, born on March 26, 1936 in Massachusetts (USA), residing at 200 Domain Drive, Stratham, New Hampshire 03885 USA.

2. The registered office of the Company is set at L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le premier juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, une société de droit de Gibraltar, avec siège social à 57/63 Line Wall Road, Gibraltar,

ici représenté par Maître Vivian Walry, avocat, résidant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration donnée le 15 juin 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination TIMBERLAND LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations dans le cadre des opérations internationales du groupe TIMBERLAND COMPANY. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

#### **4. Durée**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de quarante dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixer la durée de leur mandat.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature de tout gérant ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### **IV. Assemblée générale des associés**

##### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

##### **Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

##### **Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

#### **VI. Disposition générale**

**Art. 17.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### **Disposition transitoire**

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2004.

##### *Souscription - Libération*

TIMBERLAND (GIBRALTAR) HOLDING LIMITED, représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

##### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

Pour les besoins de l'enregistrement le capital est évalué à EUR 16.462,26.

##### *Décision de l'associé unique*

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jeffrey B. Swartz, Président and CEO de THE TIMBERLAND COMPANY, né le 20 mars 1960 à Massachusetts (USA), résidant à 200 Domain Drive, Stratham, New Hampshire 03885 USA;

- Monsieur Sidney W. Swartz, Président du Conseil d'Administration de THE TIMBERLAND COMPANY, né le 26 mars 1936 à Massachusetts (USA), résidant à 200 Domain Drive, Stratham, New Hampshire 03885 USA.

2. Le siège social de la Société est établi à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Walry, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 juillet 2004, vol. 428, fol. 11, case 5. – Reçu 164,62 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 juillet 2004.

H. Hellinckx.

(056022.3/242/383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

---

**TNN TRUST & MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2110 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 68.364.

Le bilan et l'annexe (version abrégée) au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02256, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(054867.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

---

**TNN TRUST & MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2110 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 68.364.

Le bilan et l'annexe (version abrégée) au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02257, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(054869.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

---

**IBN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 84.621.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 6 avril 2004, que:

- le bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 ont été approuvés par l'assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

- Les mandats d'administrateur de Monsieur Antonio Ninno, industriel, demeurant au Via G. Bovio 75A, I-60044 Fabriano, de Monsieur Stefano Ninno, industriel, demeurant au Via G. Bovio 75A, I-60044 Fabriano et de Monsieur Giovanni Maria Dadea, industriel, demeurant au Via Cavour 82 I-60044 Fabriano, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Marcel Stephany, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 6 avril 2004.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01540. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055067.3/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**GUIDANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-8399 Windhof, 7, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 56.778.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02259, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2004.

*Pour GUIDANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.*

E. Van Mileghem

*Gérant*

(054871.3/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

---

**GUIDANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-8399 Windhof, 7, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 56.778.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02262, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2004.

*Pour GUIDANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.*

E. Van Mileghem

*Gérant*

(054872.3/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

---

**GUIDANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-8399 Windhof, 7, route des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 56.778.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02264, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2004.

*Pour GUIDANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.*

E. Van Mileghem

*Gérant*

(054875.3/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2004.

---

**AMNATOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 87.502.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 juillet 2004*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 5 juillet 2004 que Monsieur Stéphane Biver, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 5 juillet 2004, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Patrick Lorenzato, consultant, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à la prochaine assemblée générale pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Eric Vanderkerken, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.
- Patrick Lorenzato, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.
- Camille Paulus, consultant, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01525. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055077.3/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**FINBA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 150.000.000,- EUR.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 84.622.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale des Associés tenue en date du 21 mai 2004*

- Le rapport du conseil de gérance a été approuvé.
- Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été approuvés.
- Les réélections de M<sup>e</sup> Alex Schmitt, avocat-avoué, ayant son adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, M. Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, M. Wolfgang Keller, administrateur de sociétés, demeurant à Piazzale della Macina 3, I-43100 Parmes et M. Andrea Pini, employé, ayant son adresse professionnelle au Via Mantova 166, I-43 100 Parmes en tant que gérants ont été acceptées. Leurs mandats prendront fin à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055074.3/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**IRISBUS BÉNÉLUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-3364 Leudelange, rue de la Poudrerie.

R. C. Luxembourg B 79.706.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle réunie le 9 juin 2004 a accepté la démission de Monsieur François Porteret et Monsieur Antoine Garnier de leur poste d'administrateurs de la société.

L'assemblée générale annuelle a décidé d'élire, pour une durée prenant fin à l'assemblée générale annuelle de la société à tenir en 2010, Monsieur Hendrikus van Leuven, né le 27 juin 1953 à Westerhoven, Pays-Bas, résidant au 18 Redegraafweg, 5757 RE Liessel, Pays-Bas et Monsieur Patrick Breton, né le 28 janvier 1950 à Varzy, France, résidant au 44 chemin des Oliviers, 69230 Saint Genis Laval, France en tant que nouveaux administrateurs de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour IRISBUS BÉNÉLUX

Signature

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055076.3/267/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**ROMAN BACKES IMMOBILIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3644 Kayl, 12, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 63.658.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(055207.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**CAE EUROCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 70.621.

Suite à la réception d'informations complémentaires essentielles, il a été décidé de modifier les comptes annuels au 31 mars 2000 de la Société initialement enregistrés le 4 août 2000 (Référence: Vol. 540 / fol. 72 / case 4).

Cette re-publication a fait l'objet d'un nouvel arrêté des comptes par le Comité de Gérance, d'une nouvelle approbation par l'Associé unique.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

*CAE EUROCO, S.à r.l.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Gérant*

Signatures

(055327.3/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**CAE EUROCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 70.621.

Suite à la réception d'informations complémentaires essentielles, il a été décidé de modifier les comptes annuels au 31 mars 2001 de la Société initialement enregistrés le 14 septembre 2001 (Référence: Vol. 557 / fol. 80 / case 6).

Cette re-publication a fait l'objet d'un nouvel arrêté des comptes par le Comité de Gérance, d'une nouvelle approbation par l'Associé unique.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

*CAE EUROCO, S.à r.l.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Gérant A*

Signatures

(055330.3/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**CAE EUROCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 70.621.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

*CAE EUROCO, S.à r.l.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Gérant A*

Signatures

(055336.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**MILLENIIUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 14, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 70.250.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(055209.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**METRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Bertrange, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 73.790.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de  
METRO INTERNATIONAL S.A. (la Société) tenue à Luxembourg, le 25 mai 2004*

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'Assemblée) a approuvé (i) le bilan, le compte de profits et pertes, les annexes aux comptes annuels ainsi que le rapport de gestion du conseil d'administration de la Société et le rapport du réviseur d'entreprise pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003 ainsi que (ii) le bilan consolidé, le compte de pertes et profits et les annexes aux comptes annuels consolidés ainsi que le rapport de gestion du conseil d'administration de la Société et le rapport du réviseur d'entreprise pour les comptes consolidés de la Société relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée a décidé de reporter la perte au 31 décembre 2003 d'un montant de USD 698.000,- à l'exercice social suivant.

L'Assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) aux membres du conseil d'administration de la Société et au réviseur d'entreprises pour l'exécution de leurs mandats respectifs pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée a décidé (i) de porter le nombre des administrateurs à huit, (ii) de confirmer la nomination de M. Hans-Holger Albrecht, M. Patrick Byng, M. Vigo Carlund, M. Lance R. Primis et Mme Cristina Stenbeck en tant qu'administrateurs pour un terme se terminant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2005, et (iii) de nommer M. Henry Guy, M. Dennis Malamatinas et M. Pelle Törnberg en tant que nouveaux administrateurs pour un terme se terminant à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2005.

L'Assemblée a autorisé le conseil d'administration de la Société de nommer M. Pelle Törnberg en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière.

L'Assemblée a en outre décidé de confirmer le mandat de KPMG AUDIT, S.à r.l. comme réviseur d'entreprises jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2005.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société  
tenue le 25 mai 2004 à Luxembourg en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915  
sur les sociétés commerciales, telle que modifiée*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a décidé de poursuivre les activités de la Société malgré les pertes cumulées qui excèdent la moitié du capital social de la Société au 31 décembre 2003 (y compris le compte prime d'émission).

Pour extrait et publication  
METRO INTERNATIONAL S.A.  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055084.3/253/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**M.G.R. HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.512.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration le 6 juillet 2004*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Maria Chiapolino de sa fonction d'administrateur du conseil d'administration, décide d'accepter cette démission.

Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir de ce jour, M. Luca Checchinato demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02958. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055231.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**LUX VALENTINO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 62.764.

*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 11 juin 2004 au siège social*

*Première résolution*

Le conseil d'administration, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Alex Schmitt de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

Le conseil d'administration, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Jacques Loesch de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Ces résolutions seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 28 juin 2004.

Pour extrait conforme  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE  
Société Anonyme  
Agent Administratif  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02919. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055222.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**MANGEN FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8411 Steinfort, 8A, rue des Carrières.  
R. C. Luxembourg B 17.368.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

(055212.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 66.035.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration le 2 juillet 2004*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Maryse Santini de sa fonction d'administrateur du conseil d'administration, décide d'accepter cette démission.

Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir de ce jour, M. Dominique Audia demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055237.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**AGRILIFE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 65.877.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 22 juin 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

*Le Conseil d'Administration se compose comme suit:*

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

*Le commissaire aux comptes est:*

CeDerlux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg)

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS00976. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055210.3/693/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**CAPITAL GUIDANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 38.754.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

*CAPITAL GUIDANCE (LUXEMBOURG) S.A.*

*MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.*

*Administrateur-Délégué*

*Signatures*

(055284.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**DYCKERHOFF LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, Kalchesbrück.  
R. C. Luxembourg B 53.446.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS02152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signatures.*

(055526.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**DYCKERHOFF LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, Kalchesbrück.  
R. C. Luxembourg B 53.446.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS02147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signatures.*

(055528.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**PINATUBO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 44.453.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055505.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**PINATUBO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 44.453.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 2003*

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Serge Cammaert qui désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Claren et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 50 actions constituant l'intégralité du capital social 10 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des Administrateurs et du Commissaire.
5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
6. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 juin 2003 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.

2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 932.979,49 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de reporter la perte de l'exercice s'élevant à 2.600,90 EUR auquel s'ajoutent les résultats reportés des exercices antérieurs s'élevant à 293.653,22 EUR de la manière suivante:

- report à nouveau du solde de 291.052,32 EUR.

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire.

4) L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Serge Cammaert au poste d'administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre Dochen, démissionnaire. L'assemblée remercie vivement Monsieur Pierre Dochen pour l'intérêt porté au développement de la société.

Sont élus administrateurs, pour une durée de six ans:

Monsieur Serge Cammaert

Monsieur Dominique Ransquin

FIDELIN S.A.H.

Est réélue commissaire aux comptes pour une durée de six ans: BANQUE DELEN LUXEMBOURG.

5) L'assemblée accorde décharge spéciale à Monsieur Pierre Dochen, démissionnaire, pour l'exercice de son mandat. Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 15.30 heures.

S. Cammaert / O. Claren / D. Ransquin

*Le président / Le secrétaire / Le scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00764. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(055510.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**ALGO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 59.083.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055474.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**EUROSTEEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 64.096.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

*EUROSTEEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding*

**MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.**

*Administrateur-Délégué*

Signatures

(055299.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**EURIMEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, Kalchesbrück.  
R. C. Luxembourg B 5.122.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS02118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055532.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**EURIMEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, Kalchesbrück.  
R. C. Luxembourg B 5.122.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS02121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055535.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**KITCHENS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 40.357.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

*KITCHENS (LUXEMBOURG) S.A.*

**MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.**

*Administrateur-Délégué*

Signatures

(055289.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**FREESTONE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 82.399.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055477.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**SCOTTISH EQUITABLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 49.940.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 7 juin 2004*

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 7 juin 2004 renouvelle le mandat des administrateurs Messieurs Roy Patrick, Iain Black, Stephen Bishop, Peter Dornan, David Healy, Marc Loesch et Mian Ikram Shakir pour un terme qui viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.

L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat d'ERNST & YOUNG en tant que réviseur d'entreprises pour un terme qui viendra à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour SCOTTISH EQUITABLE INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS01832. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055044.3/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**FINANCIAL CORPORATION INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.746.

In the year two thousand four, on the eighth of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FINANCIAL CORPORATION INTERNATIONAL HOLDING S.A., a société anonyme, having its corporate seat at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, incorporated by notarial deed of the undersigned Notary of September 16, 1997, published in the Mémorial Recueil C n° 690 of December 9, 1997.

The meeting is chaired by Harald Charbon, employee, with professional address in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Anne Klein, employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Philippe Stanko, employee, with professional address in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act.

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II. That appears from the said attendance list, all the 2,242,275 shares in circulation representing the whole share capital of the Company, are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Capital decrease in the amount of US Dollars twenty-two million two hundred forty thousand two hundred seventy (USD 22,240,270.-), to reduce it from US Dollars twenty-two million four hundred twenty-two thousand seven hundred fifty (USD 22,422,750.-) to US Dollars one hundred eighty-two thousand four hundred eighty (USD 182,480.-), by cancellation of two million two hundred twenty-four thousand twenty-seven (2,224,027) shares owned by the company and creation of a reserve on buyback of own shares in the amount of US Dollars sixteen million one hundred forty-six thousand four hundred thirty-eight (USD 16,146,438.-).

2. Amendment of article 5, first paragraph to give it the following content: «The subscribed capital is set at US Dollars one hundred eighty-two thousand four hundred eighty (USD 182,480.-), represented by eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) shares of a par value of ten US Dollars (USD 10.-) each, fully paid up»

3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolved to decrease the Corporate Capital in the amount of US Dollars twenty-two million two hundred forty thousand two hundred seventy (USD 22,240,270.-), to reduce it from US Dollars twenty-two million four hundred twenty-two thousand seven hundred fifty (USD 22,422,750.-) to US Dollars one hundred eighty-two thousand four hundred eighty (USD 182,480.-), by cancellation of two million two hundred twenty-four thousand twenty-seven (2,224,027) shares owned by the company and creation of a reserve on buyback of own shares in the amount of US Dollars sixteen million one hundred forty-six thousand four hundred thirty-eight (USD 16,146,438.-).

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting resolved to amend of article 5, first paragraph of the Company's bylaws to give it the following content:

«The subscribed capital is set at US Dollars one hundred eighty-two thousand four hundred eighty (USD 182,480.-), represented by eighteen thousand two hundred forty-eight (18,248) shares of a par value of ten US Dollars (USD 10.-) each, fully paid up»

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the presently stated decrease of capital are estimated at approximately two thousand Euros (EUR 2,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le huit juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCIAL CORPORATION INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, constituée suivant acte notarié reçu en date du 16 septembre 1997 publié au Recueil, Mémorial C n° 690 du 9 décembre 1997.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Harald Charbon, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Anne Klein, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Philippe Stanko, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que l'ensemble des 2.242.275 actions, représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Réduction du capital social à concurrence de vingt-deux millions deux cent quarante mille deux cent soixante-dix dollars américains (USD 22.240.270), en vue de le porter de son montant actuel de vingt-deux millions quatre cent vingt-deux mille sept cent cinquante dollars américains (USD 22.422.750,-) à cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt dollars américains (USD 182.480,-) par l'annulation de deux millions deux cent vingt-quatre mille vingt-sept (2.224.027) actions propres détenues par la Société et création subséquente d'une réserve relative au rachat d'actions propres d'un montant de seize millions cent quarante-six mille quatre cent trente-huit dollars américains (USD 16.146.438,-).

2. Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt dollars américains (USD 182.480,-) représenté par dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) actions d'une valeur nominale de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, libérées intégralement.»

3. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de réduire le montant du capital social à concurrence de vingt-deux millions deux cent quarante mille deux cent soixante-dix dollars américains (USD 22.240.270), en vue de le porter de son montant actuel de vingt-deux millions quatre cent vingt-deux mille sept cent cinquante dollars américains (USD 22.422.750,-) à cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt dollars américains (USD 182.480,-), par l'annulation de deux millions deux cent vingt-quatre mille vingt-sept (2.224.027) actions propres détenues par la Société et création subséquente d'une réserve relative au rachat d'actions propres d'un montant de seize millions cent quarante-six mille quatre cent trente-huit dollars américains (USD 16.146.438,-).

*Deuxième résolution*

, Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt dollars américains (USD 182.480,-) représenté par dix-huit mille deux cent quarante-huit (18.248) actions d'une valeur nominale de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, libérées intégralement.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille Euros (EUR 2.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: H. Charbon, A. Klein, P. Stanko, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, vol. 144S, fol. 43, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

J. Elvinger.

(062343.3/534/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2004.

---

**PHD OVERSEAS LIMITED, Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 26.025.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en date du 13 mai 2004*

- Décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire, la société BRAXTON & CIE S.A., 12, rue de l'Arquebuse, CH-1211 Genève 11, pour l'exercice de son mandat.

- La société MAITLAND LUXEMBOURG S.A., 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes, en remplacement du commissaire démissionnaire.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR07589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055114.3/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

---

**KOP MAEDER EGLI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 30.981.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 27 septembre 2004 à 16.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers.

I (03790/520/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**SOGEDEL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 18.571.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2004 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2003 et au 30 juin 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03984/755/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**BRITUS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 76.690.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, le 29 septembre 2004 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Transfert du siège social.
7. Divers.

I (03800/534/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**MARIA-DE HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
H. R. Luxemburg B 18.585.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

die am 27. September 2004 um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

*Tagesordnung:*

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2003
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Statutarische Ernennungen
5. Verschiedenes

I (03847/795/15)

Der Verwaltungsrat.

---

**GLOBE STAR INCORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 67.439.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 28 septembre 2004 à 10.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003
- affectation du résultat
- quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- continuation ou non de l'activité de la société en conformité avec l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915
- nominations statutaires
- divers

I (03945/019/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**NAXOS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 23, avenue Monterey.  
H. R. Luxemburg B 34.288.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

die am 28. September 2004 um 12.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

*Tagesordnung:*

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 30. Juni 2004
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Verschiedenes.

I (03832/795/14)

Der Verwaltungsrat.

---

**AZZURRI INTERNAZIONALE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxemburg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxemburg B 21.198.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 28 septembre 2004 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (03849/795/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**MARRONI FINANCES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxemburg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxemburg B 21.180.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 28 septembre 2004 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03848/795/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**BOURLINSTER INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxemburg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxemburg B 59.466.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 28 septembre 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04075/755/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**TRIFIDE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 72.106.

—  
Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 22 septembre 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur les exercices se clôturant au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

II (03978/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTERCON S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 57.747.

—  
Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 22 septembre 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur les exercices se clôturant au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

II (03975/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TRANSMED HOLDING, Société Anonyme.**  
Registered office: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 16.574.

—  
The Shareholders are kindly invited to attend in person or by proxy the:

**ANNUAL ORDINARY GENERAL MEETING**

to be held on September 20, 2004 at 10.55 a.m. at the registered office with the following agenda:

*Agenda:*

1. Reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts as of December 31, 2002.
3. Appropriation of results
4. Discharge to the Directors and to the Statutory Auditor for 2002.
5. Miscellaneous

In order to attend it, holders of bearer shares must produce the relevant certificates at the general meeting or lodge them in escrow at a bank at least five open days before the meeting.

II (03956/528/17)

*The Board of Directors.*

---

**AGIL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.463.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 28 septembre 2004 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04076/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CABOCHON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.467.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 29 septembre 2004 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04077/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VAUBAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 59.608.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui aura lieu le 17 septembre 2004 à 11.00 heures au siège social de la Société, 55-57, rue de Merl à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire sur les Comptes annuels de l'exercice se terminant au 31 août 2004.
2. Approbation des Comptes annuels (Bilan et Compte de Pertes et Profits) pour l'exercice se terminant au 31 août 2004.
3. Décision de distribuer un dividende sur l'exercice se terminant le 31 août 2004.
4. Décharge aux administrateurs, au commissaire pour l'exercice écoulé.
5. Nomination statutaires
6. Divers.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jour francs avant l'Assemblée au siège social.

*Pour le Conseil d'Administration*

F. Bracke

*Administrateur-délégué*

II (03878/000/24).

---

**COMPAGNIE DE GNEIS ET GABRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 40.954.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 22 septembre 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur les exercices se clôturant au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (03989/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**PLASTIFLEX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 38.182.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui devrait se tenir au siège social de la société, le 20 septembre 2004 à 9.30 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration concernant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003;
2. Présentation et approbation du rapport du réviseur d'entreprises relatif aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003;
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2003;
5. Décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises;
6. Elections statutaires;
7. Divers.

II (04053/727/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**CYRUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 63.584.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 22 septembre 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur les exercices se clôturant au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

II (03979/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**VITTORIA TIMBER, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 46.748.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 17 septembre 2004 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2003;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers

II (03769/546/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ROCKY MOUNTAINS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 16.204.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 20 septembre 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03937/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FRAVER HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 12.638.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le vendredi 17 septembre 2004 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2003;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

II (03817/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---